

Bientôt une nouvelle piscine sans chlore

pascale autran | Publié le 22.05.2012, 07h00



La nouvelle piscine ouvrira début 2014 dans le quartier du Jardin-Parisien, en lisière du bois de Clamart. | (DR.)

Trois bassins, dont un de compétition, un espace détente avec hammam et sauna, des jeux d'eau et des plages de gazon... La nouvelle piscine de Clamart devrait ouvrir début 2014 dans le quartier du Jardin-Parisien. Les travaux viennent de démarrer sur le terrain du stade, en lisière du bois de Clamart.

Après un an de retard, le chantier est lancé. Il devrait coûter au total 15 M€, principalement à la charge de la communauté d'agglomération Sud de Seine*, qui a pu bénéficier d'une subvention de 2 M€ de la région Ile-de-France, et de 780000 € d'un organisme d'Etat, le Centre national pour le développement du sport.

La future piscine consommera deux fois moins d'énergie

Le nouvel équipement viendra remplacer l'actuelle piscine intercommunale du Bois, qui, avec plus de quarante ans de fonctionnement, est devenue « complètement obsolète », estime Philippe Kaltenbach, le sénateur-maire (PS), qui pointe les problèmes d'isolation et les fuites d'eau récurrentes. Sa rénovation, envisagée dès 2007, a finalement été abandonnée au profit d'une nouvelle construction, après concertation des habitants.

La future piscine du Jardin-Parisien voit grand, avec un bassin sportif de 25 m doté de huit couloirs de natation, de quoi être homologué pour la compétition et faire le bonheur des 650 licenciés du club de natation. S'y ajoute un bassin polyvalent aux profondeurs variables pour accueillir les activités du club de plongée et les cours d'aquagym, un bassin d'apprentissage et de loisirs avec des jeux d'eau pour les enfants, et enfin une pataugeoire pour les plus petits. Pour la détente, un espace avec hammam, sauna et douches à jets massants est prévu. Les grandes baies vitrées donneront sur le bois et les plages de gazon qui, l'été, accueilleront des jeux extérieurs, geysers, brumisateurs et tunnel d'eau...

Isolé grâce à un toit végétalisé, doté de panneaux solaires, le centre nautique produira son électricité et l'eau chaude de ses sanitaires. « Il y aura deux fois plus de surface de bassin, mais il devrait consommer deux fois moins d'énergie que l'ancienne piscine », se félicite le maire, qui vante un équipement « exemplaire » en matière d'environnement. Les bassins en inox devraient permettre de limiter l'usage des produits désinfectants, et l'eau sera exclusivement traitée à

l'ozone : adieu le chlore qui pique les yeux!

* *Bagneux, Clamart, Fontenay-aux-Roses et Malakoff.*

Le Parisien

Droits de reproduction et de diffusion réservés - Copyright LE PARISIEN 2012
